



Nos vidéos

LeMessager

Chablais

Faucigny

Genevois

Santé

Décolletage

Economie

Frontaliers

Lifestyle

La Boutique

Carrière

vous proposons de nombreuses idées à explorer !

# Autoroute du Chablais : la sénatrice Sylviane Noël saisit le Premier Ministre pour que le projet avance

Dans une lettre adressée au Premier Ministre, la sénatrice de Haute-Savoie, Sylviane Noël, invite Michel Barnier à se saisir du dossier de la liaison autoroutière A412 qui est en suspens depuis plusieurs semaines.



Destinée à relier l'A40 en traversant le Chablais, la future liaison autoroutière de 16,5 km doit passer sur le territoire de 11 communes. - Photo d'illustration contournement de Thonon.

L'« autoroute du Chablais », on en parle depuis des dizaines d'années. Une arlésienne qui a toutefois pris une autre envergure ces derniers mois puisqu'en février 2024 le Gouvernement s'est engagé dans [des négociations exclusives avec le groupe Eiffage](#) concernant cette fameuse liaison autoroutière A412. On nous annonçait alors une signature du contrat de concession pour l'été 2024. Oui, mais voilà, depuis, c'est silence radio.

Un silence que vient de briser la sénatrice de Haute-Savoie, Sylviane Noël, de manière métaphorique puisqu'il s'agit d'un courrier qu'elle a adressé au Premier Ministre. Dans cette lettre, elle souhaite attirer l'attention de Michel Barnier sur « *un dossier d'importance capitale pour la région du Chablais* » : l'autoroute entre Machilly et Thonon. « *Il s'agit d'une infrastructure absolument vitale pour désenclaver le territoire, explique la sénatrice. Ce projet, qui bénéficie d'un soutien unanime des élus locaux et des acteurs économiques du secteur, est essentiel pour le développement économique de la région, mais aussi nécessaire à la mobilité de ses habitants.* »

## **Les dernières étapes franchies**

Dans son courrier, Sylviane Noël rappelle les différentes étapes franchies au cours des années. En 2019, le projet a ainsi obtenu la déclaration d'utilité publique, attestant ainsi son caractère essentiel pour l'intérêt général. En février 2024, l'Etat et Eiffage sont donc entrés en négociation. En juillet, l'Autorité de régulation des transports (ART) a rendu un avis favorable concernant la concession de l'autoroute A 412 à Eiffage.

## **Dans l'attente... d'une signature**

« *Malgré ces avancées positives, ce projet autoroutier est aujourd'hui en suspens, écrit la sénatrice à Michel Barnier. Dans l'attente de la signature du décret d'attribution de la concession à Eiffage devant recueillir votre signature et celles du Ministère des transports et des Finances. Cette étape administrative est essentielle pour permettre le démarrage effectif de la construction de l'A412.* »

Le courrier exhorte donc le premier ministre à se saisir du dossier dans les meilleurs délais pour lever ce dernier obstacle administratif. L'autoroute de Haute-Savoie est donc suspendue à la signature d'un Savoyard...